

Séance ordinaire du 13 novembre 2013

Municipalité régionale de comté de Charlevoix

Cette séance ordinaire est sous la présidence de monsieur Dominic Tremblay, préfet, à laquelle il y avait quorum, à la salle de délibérations de la MRC de Charlevoix, et suivant la Loi.

Étaient présents les maires, mairesse et conseiller suivants :

MM	Gérald Maltais, maire	Petite-Rivière-Saint-François
	Jean Fortin, maire	Baie-Saint-Paul
	Pierre Tremblay, maire	Les Éboulements
	Régnald Marier, maire	Saint-Hilarion
	Patrice Desgagnés, conseiller	L'Isle-aux-Coudres
Mme	Claudette Simard, mairesse	Saint-Urbain

Mesdames Karine Horvath, directrice générale, et Nancy Lavoie, adjointe à la direction générale – activités financières, sont également présentes.

Le préfet souhaite la bienvenue aux membres du conseil, il félicite les nouveaux maires élus et ceux qui ont été réélus. Il demande à la directrice générale de procéder à la lecture des points à ajouter au projet d'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal, séance ordinaire du 9 octobre 2013
3. Adoption du procès-verbal, séance du comité administratif du 30 octobre 2013
4. Adoption du procès-verbal, séance extraordinaire du 30 octobre 2013
5. Adoption des comptes à payer
6. Suivi préséance : projet de développement des sentiers de motoneige
7. Pacte rural : volet Initiatives jeunesse
8. Octroi d'un contrat relatif à la réalisation de l'inventaire architectural
9. Octroi d'un contrat relatif aux services professionnels en évaluation foncière (2014-2018) - 2<sup>e</sup> appel d'offres
10. CRÉCN : demande d'aide financière pour le soutien au transport collectif
11. Services de téléphonie IP : mandat confié à la Commission scolaire de Charlevoix pour procéder à un appel d'offres pour les liens PRIs
12. Signataires désignés des chèques de la MRC de Charlevoix
13. Demandes de commande :
  - 13.1. Fondation du CHDC (souper des chefs et des Anciens Canadiens)
  - 13.2. CJE Charlevoix – Côte-de-Beaupré : CJS de Baie-Saint-Paul
14. Rapport de représentation
15. Affaires nouvelles
  - 15.1. Demande d'autorisation pour circuler sur la route 362 (M. Karl Fodor)
  - 15.2. Entente de développement culturel: fonds d'initiatives locales
  - 15.3. Municipalité de L'Isle-aux-Coudres : appui au projet d'agrandissement de la caserne (volet 5.1, PIQM)
  - 15.4. Coopérative de santé : représentant de la MRC de Charlevoix



- 15.5. Pinces de désincarcération : acquisition d'outils
- 15.6. Cour municipale commune : avocats mandatés par la MRC de Charlevoix
- 15.7. Comité de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 15.8. FQM : formation des nouveaux élus
- 16. Courrier
- 17. Période de questions du public
- 18. Levée de l'assemblée

#### **191-11-13 1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'adoption de l'ordre du jour, incluant les ajouts aux affaires nouvelles, est proposée par madame Claudette Simard et adoptée unanimement.

#### **192-11-13 2- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE ORDINAIRE DU 13 OCTOBRE 2013**

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 octobre 2013 soit adopté.

#### **193-11-13 3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 30 OCTOBRE 2013**

Il est proposé par madame Claudette Simard et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance du comité administratif du 30 octobre 2013 soit adopté.

#### **194-11-13 4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 30 OCTOBRE 2013**

Il est proposé par monsieur Patrice Desgagnés et résolu unanimement

**QUE** le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 octobre 2013 soit adopté.

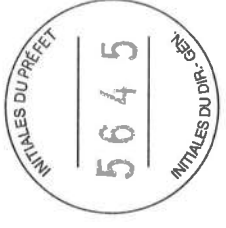
#### **195-11-13 5- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

**QUE**, après avoir pris connaissance des informations données par la directrice générale, les comptes suivants soient payés :

Du 10 octobre au 13 novembre 2013

Législation	Frais représentation/déplacement/formation	497.21	497.21
<b>Gestion financière &amp; administrative</b>			
	Frais représentation/déplacement/formation	288.00	
	Bell Mobilité	53.93	
	Bell	49.15	
	Commission scolaire de Charlevoix	1 580.22	
	Gagné Letarte SENGRL	1 154.61	



Municipalité de L'Isle-aux-Coudres 452.21  
 Maçonnerie G. Tremblay 3 945.95  
 Groupe Ultima Inc 14 586.41  
 Hôtel Baie-Saint-Paul 137.64  
 Larouche lettrage et gravure 9.20  
 Imprimerie de Charlevoix Inc 368.08  
 Postes Canada 144.87  
 Fédération québécoise des municipalités 137.97  
 Rodgers Télécom 5.32 22 913.56

**Autres**

Conférence régionale des élus 7 000.00  
 Ville de Baie-Saint-Paul 71 250.00  
 Le Festif 250.00  
 CIHO 1 180.79  
 CLD de la MRC de Charlevoix 162.67  
 Opération Nez Rouge 100.00  
 La Barraque des Éboulements 3 000.00  
 Centraide Québec 160.00  
 Cercles d'emprunt de Charlevoix 750.00  
 Carol-Anne Pedneault 2 000.00  
 Martine Boily 550.00  
 S. Duchesne Inc 19.21  
 Ace Quincaillerie 155.03  
 Déry Télécom 25.87  
 A. Tremblay & Frères Ltée 86.10  
 Audrey Gagné, consultante 648.00  
 Produits Sanitaires Rive-Nord 252.77 87 590.44

**Loisir**

Municipalité de L'Isle-aux-Coudres 2 082.50  
 Ville de Baie-Saint-Paul 4 332.50  
 Municipalité de Saint-Urbain 1 332.50  
 RISC 1 332.50  
 Imprimerie de Charlevoix Inc 18.40 9 098.40

**Service accueil nouveaux arrivants**

Imprimerie de Charlevoix Inc 23.95  
 Auberge La Muse 182.47 206.42

**Inspection, aménagement & urbanisme**

Frais représentation/déplacement/formation 1 097.68  
 Imprimerie de Charlevoix Inc 95.93  
 Bell Mobilité 53.94 1 247.55

**Convention de gestion**

Frais représentation/déplacement/formation 42.25  
 Groupe Ultima Inc 116.63  
 Imprimerie de Charlevoix Inc 42.07  
 Bell 72.95 273.90

**Géomatique**

Imprimerie de Charlevoix Inc 16.09 16.09

**Patrimoine**

Frais représentation/déplacement/formation 105.90  
 Imprimerie de Charlevoix Inc 54.69  
 Centre de l'émeu de Charlevoix 45.99  
 La Ferme Basque de Charlevoix 51.74  
 Vision d'espoir de sobriété 82.00  
 Le Festif 1 440.00  
 Domaine de la Vallée du Bras 88.61  
 Meunerie La Rémy Inc 77.61 1 946.54

**Sécurité incendie**

Frais représentation/déplacement/formation 763.00  
 Imprimerie de Charlevoix 31.47 794.47



### Ingénierie

Frais représentation/déplacement/formation	342.61
Imprimerie de Charlevoix Inc	43.44
Commission scolaire de Charlevoix	45.99
Bell Mobilité	<u>52.21</u>
	484.25

### Évaluation

Frais représentation/déplacement/formation	703.20
Imprimerie de Charlevoix Inc	297.87
Beaudry & Associés	3 784.50
Maçonnerie G. Tremblay	538.08
Groupe Ultima Inc	1 988.96
Groupe de Géomatique Azimut	459.90
Média Transcontinental SEN	13.44
Rodgers Télécom	2.07
Ace Quincaillerie	38.75
Produits Sanitaires Rive-Nord	64.68
A. Tremblay & Frères Ltée	33.50
Info Service Réseautek Inc	142.57
S. Duchesne Inc	2.61
Bell Mobilité	30.94
Bell	19.11
Commission scolaire de Charlevoix	686.77
Déry Télécom	<u>10.06</u>
	8 817.01

133 885.84

### Matières résiduelles

Frais représentation/déplacement/formation	322.37
Bell Mobilité	38.88
Imprimerie de Charlevoix Inc	188.33
Serrurier Charlevoix	54.21
MRC de Charlevoix	42 394.52
Sani Charlevoix Inc	86.23
Municipalité de Saint-Urbain	50.00
Groupe Ultima	7 097.00
Roche Limitée Groupe Conseil	14 141.93
Aurel Harvey & Fils Inc	1 962.85
Éric Tremblay	3 824.64
S. Duchesne Inc	5.45
La Coop de l'arbre	344.93
L'Hebdo Charlevoisien	359.87
Radio MF Charlevoix Inc	187.41
Laurentide re/sources Inc	1 295.32
Compospro Inc	5 623.40
Gesterra	87 433.07
Gaudreau Environnement inc.	<u>102 497.53</u>
	267 907.94

### TNO

Sentiers de la Capitale	8 605.26
Municipalité de Saint-Urbain	1 789.60
TNO Lac Pikauba	549.88
SMI Informatique	<u>841.62</u>
	11 786.36

Je soussignée certifie que la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose de crédits suffisants pour voir au paiement des montants ci-dessus.

Karine Horvath



## **6- SUIVI PRÉSENCE : CONSOLIDATION DE LA MOTONEIGE DANS CHARLEVOIX**

En présence, les membres du Conseil de la MRC ont rencontré des représentants de l'industrie de la motoneige, soient messieurs Jaquelin Tremblay, propriétaire de l'auberge du Ravage, et Philippe Benoît, vice-président du Club Sapin d'or.

Ces derniers ont présenté un projet de relance de la motoneige dans Charlevoix. Il s'agit d'un axe important de l'industrie touristique régionale qui génère environ 10 millions de dollars en retombées directes et indirectes. Avec l'aide des CLD notamment, ils ont développé un projet visant à accroître ces retombées et l'objectif est d'atteindre 40 millions de dollars. Le projet comprend l'aménagement de nouveaux sentiers dont certains d'entre eux qui se rendent à proximité du parc des Hautes-Gorges, un véritable produit d'appel pour l'industrie. De plus, d'autres sentiers feront l'objet d'un plan d'entretien et un nouveau produit sera développé via l'encadrement de sentiers hors-piste.

Le projet se réalisera en terres publiques complètement et des sources de financement sont disponibles pour en assurer la réalisation. Toutefois, on sollicite un appui tangible des acteurs socio-économiques de la région alors qu'un comité sera chargé de soutenir la réalisation du plan de développement et de consolidation de la motoneige. Outre des représentants des MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, l'ATR, la Chambre de commerce, les clubs de motoneige et le Casino seront membres de ce comité.

Les membres du Conseil de la MRC de Charlevoix accueillent favorablement ce projet et offrent leur collaboration aux promoteurs. Un représentant sera mandaté pour représenter la MRC au sein du comité de concertation qui sera responsable de supporter la réalisation du projet.

## **196-11-13 7- PACTE RURAL : VOLET INITIATIVES JEUNESSE**

**ATTENDU QUE** le plan de travail du Pacte rural 2007-2014 de la MRC de Charlevoix comporte un volet qui vise à soutenir des initiatives jeunesse;

**ATTENDU QUE** le plan de travail 2007-2014 adopté par la MRC prévoit que la somme disponible par projet dans le volet « Initiatives jeunesse » est de 1 000 \$ maximum;

**ATTENDU QUE**, conformément à la Politique d'attribution des aides consenties dans le cadre du Pacte rural, un projet a été soumis au fonds et qu'un comité d'analyse a étudié ce projet en vue de faire la recommandation suivante :

<b>Organisme</b>	<b>Projet</b>	<b>Contribution offerte</b>
<b>MRC de Charlevoix (service culture et patrimoine)</b>	<b>Projet de livre-jeux « Une aventure fantastique dans Charlevoix » :</b> Réalisation d'un livre-jeux destiné aux enfants de 5 à 7 ans pour stimuler l'éveil à la lecture, une initiative de la table de réflexion des bibliothèques de la MRC de Charlevoix.	1 000 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu à l'unanimité



**QUE** la MRC entérine la recommandation formulée par le comité d'analyse et qu'une contribution soit offerte au promoteur dans le cadre du volet « Initiatives jeunesse » du Pacte rural de la MRC de Charlevoix.

**QUE** madame Karine Horvath, directrice générale, soit autorisée au nom de la MRC de Charlevoix à signer le protocole d'entente avec la représentante de la Table de réflexion des bibliothèques de la MRC de Charlevoix.

**197-11-13 8- OCTROI D'UN CONTRAT RELATIF À LA  
RÉALISATION DE L'INVENTAIRE  
ARCHITECTURAL**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a procédé à un appel d'offres sur invitation concernant la réalisation de l'inventaire architectural de la MRC de Charlevoix;

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a reçu deux soumissions jugées conformes qui ont fait l'objet d'une qualification par un comité coordonné par la directrice générale de la MRC, et ce conformément à la politique de gestion contractuelle de la MRC;

**ATTENDU QUE** le compte-rendu du comité a été présenté au Conseil de la MRC et que les résultats obtenus par les deux soumissionnaires en fonction de la formule municipale établie pour qualifier les soumissions reçues en regard de services professionnels sont les suivants :

**Pointage intérimaire :**

	<i>Bergeron Gagnon</i>	<i>Patri-Arch</i>
Résultats	92,8 %	90,3 %

**Résultats des prix soumissionnés :**

	<i>Bergeron Gagnon</i>	<i>Patri-Arch</i>
Prix soumissionné (incluant les taxes)	72 405,51 \$	80 482,50 \$

**Pointage final :**

	<i>Bergeron Gagnon</i>	<i>Patri-Arch</i>
Résultats	19,7	17,4

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Jean Fortin et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie le contrat relatif à cet appel d'offres sur invitation à l'entreprise Bergeron Gagnon au coût de 72 405,51 \$ (toutes taxes incluses) et ce, conditionnellement à l'obtention d'une subvention du ministère de la Culture et des Communications permettant la réalisation de ce projet.

**QUE** madame Karine Horvath, directrice générale, soit autorisée au nom de la MRC de Charlevoix à signer le contrat avec l'entreprise Bergeron Gagnon.



198-11-13 9- **OCTROI D'UN CONTRAT RELATIF AUX SERVICES PROFESSIONNELS EN ÉVALUATION FONCIÈRE (2014-2018) – 2<sup>E</sup> APPEL D'OFFRES**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a procédé à un second appel d'offres public concernant les services professionnels en évaluation foncière pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a reçu quatre soumissions jugées conformes qui ont fait l'objet d'une qualification par un comité coordonné par la directrice générale de la MRC, et ce conformément à la politique de gestion contractuelle de la MRC;

**ATTENDU QUE** le compte-rendu du comité est présenté au Conseil des maires et que les résultats obtenus par les quatre soumissionnaires en fonction de la formule municipale établie pour qualifier les soumissions reçues en regard de services professionnels sont les suivants :

**Pointage intérimaire :**

	Cévimec - BTF	Aviso Groupe-conseil	L'immobilière	Beaudry et Associés
Résultats	90 %	79 %	76,7 %	93 %

**Résultats des prix soumissionnés :**

- Option 1 : contrat d'une durée de trois ans:

	Cévimec - BTF	Aviso Groupe-conseil	L'immobilière	Beaudry et Associés
Prix soumissionné (avant les taxes)	138 591 \$	196 296 \$	146 100 \$	129 600 \$

- Option 2 : contrat d'une durée de cinq ans:

	Cévimec - BTF	Aviso Groupe-conseil	L'immobilière	Beaudry et Associés
Prix soumissionné (avant les taxes)	234 556 \$	342 780 \$	234 000 \$	224 500 \$

**Pointage final :**

- Option 1 : contrat d'une durée de trois ans:

	Cévimec - BTF	Aviso Groupe-conseil	L'immobilière	Beaudry et Associés
Pointage global	10.1	6.6	8.7	11.0

- Option 2 : contrat d'une durée de cinq ans:

	Cévimec - BTF	Aviso Groupe-conseil	L'immobilière	Beaudry et Associés
Pointage global	6.0	3.8	5.4	6.4

**ATTENDU QUE** le Conseil de la MRC de Charlevoix souhaite donner suite aux recommandations du comité d'analyse;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par madame Claudette Simard et résolu unanimement



**QUE** la MRC de Charlevoix octroie le contrat relatif aux services professionnels en évaluation foncière pour la période couvrant les années 2014 à 2018 à l'entreprise Beautydry et Associés au coût de 224 500 \$ (avant les taxes applicables).

**QUE** madame Karine Horvath, directrice générale, soit autorisée au nom de la MRC de Charlevoix à signer tout document relatif à la présente résolution avec l'entreprise Beautydry et Associés.

**199-11-13 10- CRÉCN : DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR  
LE SOUTIEN AU TRANSPORT COLLECTIF**

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix offre, conjointement avec le CLD de la MRC de Charlevoix-Est, les services de transport collectif interrégional de l'Expressbus depuis 2008 et qu'elle appuie ce service;

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix a mandaté Transport adapté Charlevoix-Ouest (TACO) comme organisme responsable du transport collectif sur son territoire, notamment de l'Expressbus;

**ATTENDU QU'**une entente entre la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale (CRÉCN) et le ministère des Transports est intervenue relativement au transport collectif en milieu rural;

**ATTENDU QUE** la CRÉCN a déposé le *Cadre de financement du transport collectif en milieu rural 2013* et que les conditions mentionnées s'appliquent autant à la MRC qu'à l'organisme responsable du transport collectif;

**ATTENDU QUE** la MRC s'engage à maintenir minimalement son niveau de financement moyen du transport collectif des deux dernières années pour l'année 2013, et ce, tel que spécifié dans le cadre du financement;

**ATTENDU QUE** la MRC de Charlevoix et le CLD de la MRC de Charlevoix-Est ont apporté des changements importants aux services de l'Expressbus en vue d'accroître l'achalandage de ce service et de répondre davantage aux besoins des travailleurs de Charlevoix et qu'il y a lieu de mettre en œuvre un plan et des stratégies de communication;

**ATTENDU QUE** les projets financés et le financement demandé pour chaque projet serait le suivant :

Projet	Financement demandé
Élaboration et mise en œuvre d'un plan de communication de l'Expressbus	8 446 \$
<b>TOTAL</b>	<b>8 446 \$</b>

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Patrice Desgagnés et adopté unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix dépose, par la présente, une demande aux fins d'obtenir une subvention dans le cadre du Fonds d'aide financière au transport collectif en milieu rural administré par la CRÉCN pour le support au développement de l'Expressbus;





**QUE** la MRC de Charlevoix, conjointement avec le CLD de la MRC de Charlevoix-Est, et TACO s'engagent à transmettre à la CRÉCN un rapport détaillé de l'utilisation de la subvention au 30 juin 2014.

**200-11-13 11- SERVICES DE TÉLÉPHONIE IP : MANDAT CONFIE  
À LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX  
POUR PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRES POUR  
LES LIENS PRIS**

**ATTENDU QUE** le contrat de trois ans octroyé à Vidéootron par la Commission scolaire de Charlevoix pour les liens PRIs en 2010 a pris fin à la fin du mois de janvier 2013 et qu'il a été renouvelé pour une année de gré à gré par la Commission scolaire de Charlevoix;

**ATTENDU QUE** les trois partenaires, soient la Commission scolaire de Charlevoix, la MRC de Charlevoix-Est et la MRC de Charlevoix, conviennent qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres sur invitation pour un contrat d'une durée de trois ans;

**ATTENDU QUE** le coût pour ces services de téléphonie est d'environ 35 000 \$ annuellement, réparti entre les trois partenaires;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Rénauld Marier et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix mandate la Commission scolaire de Charlevoix pour coordonner le processus d'appel d'offres sur invitation auprès des fournisseurs et signer le contrat avec le plus bas soumissionnaire jugé conforme au devis d'appel d'offres;

**QUE** copie de cette résolution soit transmise à madame Stéphanie Marcotte, directrice des finances de la Commission scolaire de Charlevoix.

**201-11-13 12- SIGNATAIRES DÉSIGNÉS DES CHÈQUES DE LA  
MRC DE CHARLEVOIX**

Il est proposé par monsieur Gérald Maltais et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix mandate les personnes suivantes pour signer les chèques de la MRC de Charlevoix à savoir :

- Messieurs Dominic Tremblay ou Jean Fortin ou madame Claudette Simard et;
- l'une ou l'autre des deux personnes suivantes : mesdames Karine Horvath ou Nancy Lavoie;

**QUE** cette résolution soit valide tant pour les chèques de la MRC de Charlevoix que ceux de la Gestion des matières résiduelles, du TNO Lac-Pikauba ou des Baux de villégiature.



**13- DEMANDES DE COMMANDITE :**

**202-11-13 13.1- FONDATION DU CHDC (SOUPER DES CHEFS ET DES ANCIENS CANADIENS)**

Il est proposé par madame Claudette Simard et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 200 \$ en achetant un billet pour le Souper des chefs et des Anciens Canadiens, une activité bénéfice au profit de la Fondation du Centre hospitalier de Baie-Saint-Paul, une dépense imputée au budget des dons et commandites de la MRC.

**203-11-13 13.2- CJE CHARLEVOIX – CÔTE-DE-BEAUPRÉ : CJS DE BAIE-SAINT-PAUL**

Il est proposé par madame Claudette Simard et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix octroie une commandite de 250 \$ au Carrefour jeunesse emploi Charlevoix – Côte-de-Beaupré pour la coordination de la Coopérative jeunesse de services de Baie-Saint-Paul, une dépense imputée au budget 2014 des dons et commandites de la MRC.

**14- RAPPORT DE REPRÉSENTATION**

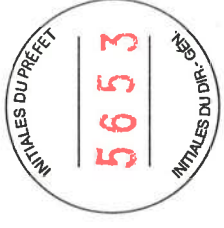
**MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS** : monsieur Maltais explique qu'il y aura une manifestation au sommet du Massif, à l'entrée de la station sur la route 138, dimanche prochain. L'objectif de cette manifestation est de faire connaître la déception des gens d'affaires de la Municipalité quant à la fermeture du chalet de la base l'hiver prochain. Il mentionne qu'il y participera comme représentant de la Municipalité mais qu'il n'y fera aucune allocution car le maintien d'une bonne entente avec le Massif demeure capital pour le développement de la Municipalité.

**SOCIÉTÉ DES TRAVERSIERS DU QUÉBEC** : monsieur Pierre Tremblay indique qu'il a participé à sa première rencontre du comité de concertation de la STQ à titre de maire des Éboulements.

**SÉPAQ** : madame Claudette Simard a assisté à la visite du parc des Grands-Jardins organisée par la SÉPAQ. Elle résume les travaux entrepris et réalisés dans le cadre du projet de développement du parc. Déjà, la SÉPAQ a noté une augmentation de l'achalandage dans le parc cet été, ce qui constitue une excellente nouvelle.

**TABLE DE CONCERTATION EN LOISIRS** : madame Claudette Simard résume les discussions de la Table et donne certains détails du projet « Accès-ski » qui a pour but de favoriser la participation des jeunes de la région aux activités de glisse des stations du Massif et de Grand-Fonds à des tarifs accessibles.

**CPTAQ** : monsieur Fortin a participé aux audiences tenues récemment à la CPTAQ dans le dossier du secteur du Golf, en compagnie de monsieur Chaîné, représentant la MRC lors de cette rencontre.



**ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE LA MRC** : monsieur Fortin explique que le comité de gestion de l'entente s'est réuni pour étudier une demande d'aide financière au fonds d'initiative et pour discuter de l'état d'avancement de certains projets soutenus par le biais de l'entente.

**OPÉRATION NEZ ROUGE** : monsieur Fortin a également assisté au lancement de l'édition 2013 de l'Opération Nez rouge qui permettra d'offrir leurs services jugés indispensables pendant la période des Fêtes.

**COREC** : la directrice générale résume les travaux du COREC alors qu'une réunion du comité s'est tenue récemment. Entre autres, il a été question d'un projet soutenu par monsieur Turner de la mine SITEC qui souhaite étendre les actions réalisées à St-Urbain cette année en vue de supporter les jeunes dans leur persévérance scolaire. Un projet de conférence auprès des entreprises de la région sera développé en collaboration avec la Chambre de commerce.

**URQ**: madame Horvath relate également les discussions du comité de partenaires qui s'est réuni pour le démarrage du projet de tenir une session de l'Université rurale du Québec dans Charlevoix en 2015. Un comité chargé d'élaborer le dossier de candidature a été formé et les thèmes proposés seront en lien avec le tourisme durable.

**REPRESENTATION DU PREFET**: monsieur Tremblay résume ses dernières activités de représentation :

- **Activité d'accueil des nouveaux résidents** : la dernière activité coordonnée par madame Ossandon a connu un vif succès alors qu'elle a réuni 24 nouveaux résidents qui ont apprécié l'activité.
- **EDF et MRC du Fjord-du-Saguenay** : monsieur Tremblay a procédé à la ratification des ententes avec EDF et la MRC du Fjord concernant l'option d'investissement et le versement des redevances du projet éolien de la Rivière-du-Moulin.
- **FQM** : monsieur Tremblay résume les travaux et discussions de la Commission sur le transport et la sécurité publique à laquelle il participe.
- **MTQ** : la table de concertation souhaitée par la MRC dans le dossier des orignaux sur la route 138 sera coordonnée par le MTQ qui a rejoint monsieur Tremblay pour lui confirmer qu'une première rencontre devrait se tenir avant Noël.

## **15- AFFAIRES NOUVELLES**

### **204-11-13 15.1- DEMANDE D'AUTORISATION POUR CIRCULER SUR LA ROUTE 362 (M. KARLFODOR)**

Il est proposé par madame Claudette Simard et résolu unanimement

**QUE** la MRC de Charlevoix autorise M. Karl Fodor (et son équipe de production) à circuler sur la route 362 à Baie-Saint-Paul et aux Éboulements dans le cadre du tournage d'un film publicitaire entre 11h et 16h30 le 22 novembre 2013 et ce, conditionnellement à l'obtention du soutien de la Sûreté du Québec afin d'assurer la sécurité du public sur le réseau routier et des autorisations requises de Transports Québec.